



ÉDITIONS MOSAÏQUE
BP 50093
42302 ROANNE CEDEX
France

Editions Mosaïque : www.mosaïque.tm.fr
Solutions néoVie : www.solutions-neovie.fr

Email : infos@mosaïque.tm.fr

Produits néoVie® :

Les produits néoVie® sont le résultat d'une rencontre entre une zéolithe et un assemblage de micro-organismes. Les propriétés variées de chaque composant, ainsi que celles du mélange, font de ce compost un matériau offrant de nombreuses possibilités d'application dans divers domaines.

Les produits néoVie® sont fabriqués en France (42 Loire) et commercialisés par les Éditions Mosaïque.

Description du produit :

La fusette néoVie® est une petite fusette en géopolymère (minéral microporeux appartenant à la famille des aluminosilicates) de 50 grammes, remplie de zéolithe et de micro-organismes, protégée par une enveloppe en polypropylène et obturée par un cachet en cire.

Utilisation conforme :

La fusette néoVie® doit être utilisée conformément aux descriptions et consignes de sécurité stipulées dans cette notice d'information. Les Éditions Mosaïque

déclinent toute responsabilité en cas d'usage non conforme ou incorrect de la fusette néoVie®.

Protection de l'environnement :

Les matériaux utilisés par la fusette néoVie® sont biodégradables à très long terme et restent en place toute leur vie. En cas de retrait, elle doit être mise en déchèterie pour recyclage après avoir séparé l'enveloppe en polypropylène (PP) de la fusette géopolymère.

Mise en œuvre :

L'installation de la fusette néoVie® se fait exclusivement à l'endroit indiqué par un géobiologue professionnel. Une fois installée, la fusette néoVie® ne pourra pas être déplacée sauf après accord et intervention d'un géobiologue professionnel. En fonction du contexte, le géobiologue peut décider de mettre en place une ou plusieurs fusettes néoVie®.



ÉDITIONS MOSAÏQUE
BP 50093
42302 ROANNE CEDEX
France

Editions Mosaïque : www.mosaïque.tm.fr
Solutions néoVie : www.solutions-neovie.fr

Email : infos@mosaïque.tm.fr

Entretien, durée d'utilisation :

L'action de la fusette néoVie® sera complète en présence d'humidité, pouvant nécessiter, par temps sec, d'arroser la zone où elle se trouve enterrée. Hormis la présence d'humidité, la fusette néoVie® ne nécessite aucun entretien régulier. Toutefois, le client doit vérifier qu'aucun objet ou qu'aucun arbuste ou arbre ne vienne pousser ou décaler la fusette néoVie®.

En cas de déplacement, d'enlèvement ou de casse, le repositionnement ou le remplacement de la fusette néoVie® nécessite les conseils ou l'intervention sur site du géobiologue qui a fait la première implantation. En cas de démontage définitif de la fusette néoVie®, il n'est pas nécessaire de faire appel au géobiologue.

Comme la fusette néoVie® est dans une gaine en polypropylène empêchant la dégradation du compost, elle a une espérance de vie considérable sous condition du respect des instructions données dans cette notice d'information.

Consignes de sécurité :

Ne pas installer la fusette néoVie® sur un passage à forte fréquentation, à proximité d'une aire de jeux d'enfants, ou d'un endroit où l'activité risque de mettre en cause la stabilité de la fusette néoVie®. En cas de risque accru, il est conseillé de mettre en place une barrière de protection.

Ne pas exercer de pression ou taper sur la fusette néoVie®, laisser la fusette néoVie® dans son enveloppe, ne pas enlever la fusette néoVie® sauf sur conseil d'un professionnel, ne pas la mettre en contact direct avec un câble électrique, ne pas allumer du feu autour ou au-dessus, et ne jamais mettre de produits chimiques ou désherbant à proximité de la fusette néoVie®.

Garantie et Réclamation :

Le géobiologue professionnel qui a installé la fusette néoVie® atteste avoir suivi une formation ad hoc valant habilitation. Il garantit la mise en œuvre par ses soins dans les règles de l'art, conformément aux instructions et au savoir-faire reçu. Toute réclamation doit se faire auprès du géobiologue qui a installé la fusette néoVie®.